

## DEMANDE D'ATTRIBUTION DE L'AIDE FINANCIÈRE À LA LOCATION

### I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DEMANDEUR (partie à remplir en majuscules)

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Né(e) le : ..... à ..... Département : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone professionnel : ..... Téléphone personnel : .....

Situation familiale <sup>(1)</sup> :  célibataire  marié(e)  pacsé(e)  concubin(e)  
 divorcé (e)  séparé (e)  conjoint(e) survivant(e)

Catégorie professionnelle <sup>(1)</sup> :

Officier de carrière  Officier sous contrat  Sous-officier de carrière  Sous-officier sous contrat  
 Militaire du rang  
 Civil A  Civil B  Civil C  Ouvrier de l'État  Contractuel

Catégorie d'ayant droit <sup>(1)</sup> :  Ressortissant du ministère de la défense  
 Personnel civil d'un établissement public sous tutelle du ministère de la défense

Ancienne affectation (nom et adresse de l'organisme faisant l'objet d'une restructuration) .....

Date de prise d'effet de la mutation prononcée dans le cadre des restructurations : .....

Nouvelle affectation (nom et adresse du nouvel organisme d'affectation) : .....

CTAS, DLAS gendarmerie, CASOM ou ESIA d'appartenance : .....

(1) Cocher la case utile.



**PIÈCES A JOINDRE À LA DEMANDE D'ATTRIBUTION  
DE L'AIDE FINANCIÈRE À LA LOCATION**

- Copie de l'ordre de mutation avec changement de résidence ou de l'arrêté ou de la décision portant changement d'affectation précisant que la mutation est liée à une mesure de restructuration ouvrant droit aux indemnités de mobilité prévues par le plan d'accompagnement des restructurations (PAR), et mentionnant expressément la date d'affectation ou à défaut une attestation de l'employeur, fournie en complément, mentionnant cette même date.
- Copie des trois dernières quittances de loyer réglées au titre de l'ancien domicile, faisant apparaître le montant du loyer principal.
- Copie de la première quittance de loyer réglée au titre du nouveau domicile, faisant apparaître le montant du loyer principal.
- Tout justificatif permettant de distinguer le montant net des loyers du montant des charges locatives (copie du bail, attestation, ...).
- Relevé d'identité bancaire (compte sur lequel l'aide sera versée).
- Le cas échéant, copie du bulletin de solde de l'ancienne affectation justifiant du montant de la majoration de l'indemnité pour charges militaires (MICM).
- Le cas échéant, copie du bulletin de solde de la nouvelle affectation justifiant du montant de la majoration de l'indemnité pour charges militaires (MICM).
- Copie de la déclaration du pacte civil de solidarité (PACS), le cas échéant.
- Tout autre document demandé par l'administration, le cas échéant.